



BULLETIN MUNICIPAL DE FOULEIX

Bulletin n°14 - janvier 2021

Le mot du maire

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2020 restera sans aucun doute dans les mémoires et le premier vœu que je formulerai, pour nous tous en 2021, est celui de ne pas revivre la même situation. Pour chacun d'entre vous, je souhaite une année 2021, heureuse, en bonne santé, conviviale. L'équipe municipale que j'ai le plaisir de conduire n'est pas en manque de perspectives pour notre commune. Quelques-uns de ses projets vous sont présentés dans ce bulletin. Nous souhaitons, s'agissant de l'aménagement du bourg, que vous puissiez donner votre avis et apporter vos contributions. Nous avons prévu des séances publiques de travail, mais vous comprenez que ce ne soit pas possible aujourd'hui. C'est pourquoi nous vous demandons de contribuer par écrit. Mais je reste ouvert à la discussion, en mairie, si vous souhaitez me rencontrer à ce sujet. Au-delà de ces projets, je souhaite que nous puissions en 2021, retrouver une vie sociale et conviviale et que, par exemple, la fête de Fouleix puisse avoir lieu. Je veux retenir, pour terminer, des raisons d'espérer que demain sera plus serein. Notre population a gagné quelques habitants. Le dernier recensement en fait apparaître 264, nous avons enregistré 5 naissances en 2020. Notre école, au sein du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), est unanimement appréciée des enfants et des parents. Enfin, je constate chaque jour que les nouveaux équipements (mini-stade et aire de loisirs) font la joie et le plaisir de nombreuses personnes. Malgré la situation, votre équipe municipale ne dévie pas de son objectif principal : bien vivre à Fouleix ! Bonne et heureuse année,

Emmanuel Legay



INFORMATIONS

Les poubelles du cimetière



Des poubelles sont disponibles à l'entrée du cimetière pour y jeter les déchets plastiques pour l'un et les déchets organiques pour l'autre (terre, feuilles, fleurs...). **Le tri doit donc se faire correctement dans les conteneurs pour permettre le recyclage ou le compostage selon le type de déchet.** Pour information, ces poubelles ne sont pas vidées par le service de collecte des ordures, mais **nettoyées chaque année par l'équipe municipale.** C'est un service que nous rendons alors qu'en principe, les déchets issus du cimetière sont privés. De nombreux cimetières ne sont pas pourvus de poubelles. Nous vous demandons donc, lorsqu'elles sont pleines, de ne pas les déposer à côté. **Merci d'avance pour votre civisme !**

Les Journées Défenses et Citoyenneté dématérialisées

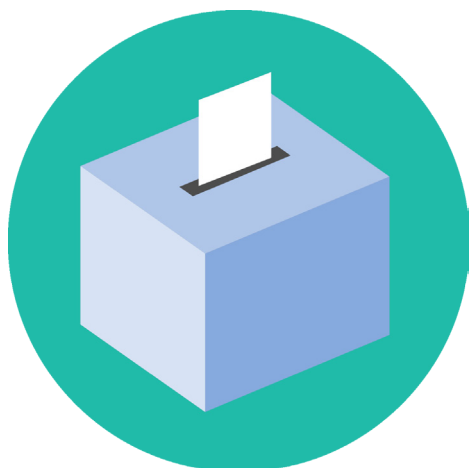


Ces journées obligatoires pour les jeunes ont pour vocation d'expliquer aux jeunes citoyens la légitimité de la défense nationale et permettent également de détecter ceux qui sont en décrochage scolaire ou qui ont des difficultés de lecture ou d'écriture afin de les orienter vers des organismes adaptés.

En raison de l'épidémie COVID 19, elles ont été suspendues. Leur organisation a été adaptée pour être dématérialisée. Ainsi, les JDC peuvent être réalisés chez soi en créant un compte personnel sur le site www.majdc.fr

Ceux qui ne disposent pas d'un accès internet, seront prioritaires lorsque les JDC pourront se faire en présentiel.

Inscription sur les listes électorales



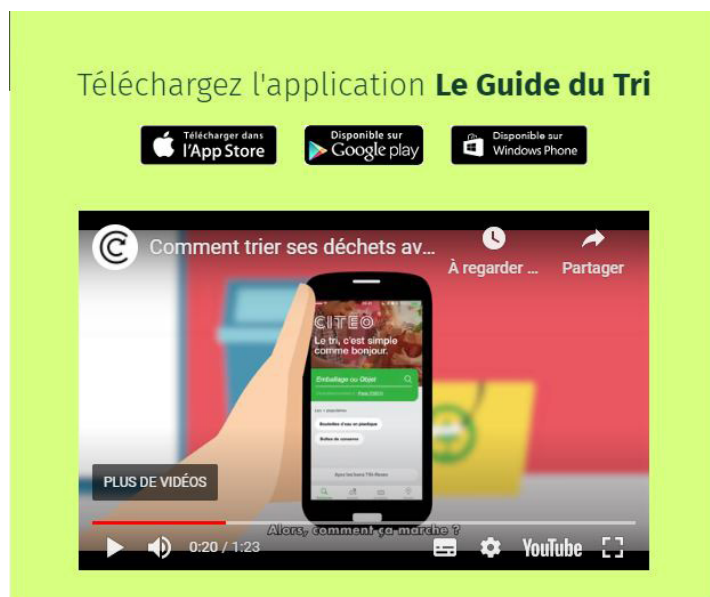
Les élections départementales et régionales, initialement prévues en mars, ont été décalées à juin 2021 si la situation sanitaire le permet. N'oubliez donc pas de vous inscrire pour pouvoir voter !

L'inscription est automatique pour les jeunes français majeurs ayant fait les journées Défenses et Citoyenneté et les personnes récemment naturalisées. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), **vous devez faire la démarche de vous inscrire en mairie ou sur internet sur le site www.service-public.fr.** Une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de cinq ans, ainsi qu'un justificatif de domicile vous seront demandés.

Vous pouvez le faire cinq semaines avant la date du scrutin.

Emplacement des poubelles enterrées

Comme évoquées dans le dernier bulletin, des **poubelles enterrées** vont bientôt être mises en place dans la commune de Fouleix, comme sur tout le territoire du Grand Périgueux. **Deux sites ont été choisis : sur le parking de la salle des fêtes et sur le futur parking relais de la Brande** (voir bulletin n° 13). Chaque site aura une borne pour les sacs jaunes, une pour les sacs noirs, ainsi qu'une borne pour le recyclage du verre. Vous pourrez déposer vos poubelles sur l'ensemble du territoire du Grand Périgueux. **En 2023, la taxe d'ordure ménagère sera remplacée par la redevance incitative**, qui comptabilisera le nombre de sacs noirs jetés par foyer. Il est donc important de bien trier les déchets recyclables et compostables afin de réduire notre consommation de sac noir ! **Pour vous aider, vous pouvez consulter le site internet du SMD3 ou télécharger l'application « Le Guide du Tri Citeo » !**



CITEO

AYEZ LES BONS TRI-FLEXES !

Travaux de voirie

Suite à une étude de l'Agence Technique Départementale sur l'état de la voirie de la commune, l'équipe municipale a décidé de remettre en état les routes sur plusieurs années en commençant par celles les plus dégradées et les plus fréquentées. Ainsi, les premiers travaux commenceront dès les beaux jours sur la route de l'église où de nombreuses déformations de la voirie sont constatées. L'entreprise Muret à Vergt réalisera les travaux qui s'élèvent à 43 000 €. La mairie a demandé une assistance à Maîtrise d'Ouvrage à L'Agence Technique Départementale pour le suivi du chantier.

VOTRE AVIS

Projet de rénovation du bourg

L'équipe municipale souhaite poursuivre le projet de rénovation du centre bourg. Terrain de sport, aire de jeux ont été les premiers travaux de redynamisation du bourg et nous souhaitons continuer son embellissement par l'aménagement de la place du monument aux morts ainsi que le parvis de l'église.

Deux études de faisabilité ont donc été demandées à l'Agence Technique Départementale. L'équipe municipale souhaite faire participer les habitants à la réflexion sur ces futurs projets du bourg. Nous souhaitons donc vous soumettre ces deux propositions afin de les faire évoluer en fonction de vos envies et avis ! En raison de la Covid19, il est impossible de prévoir une réunion de travail participative, mais nous attendons vos réponses par mail mairie.fouleix@gmail.com ou dans la boîte aux lettres de la mairie !

Le montant des travaux pour ces deux projets s'élève à 140 000 €. Des ajustements seront donc faits en fonction de vos idées !

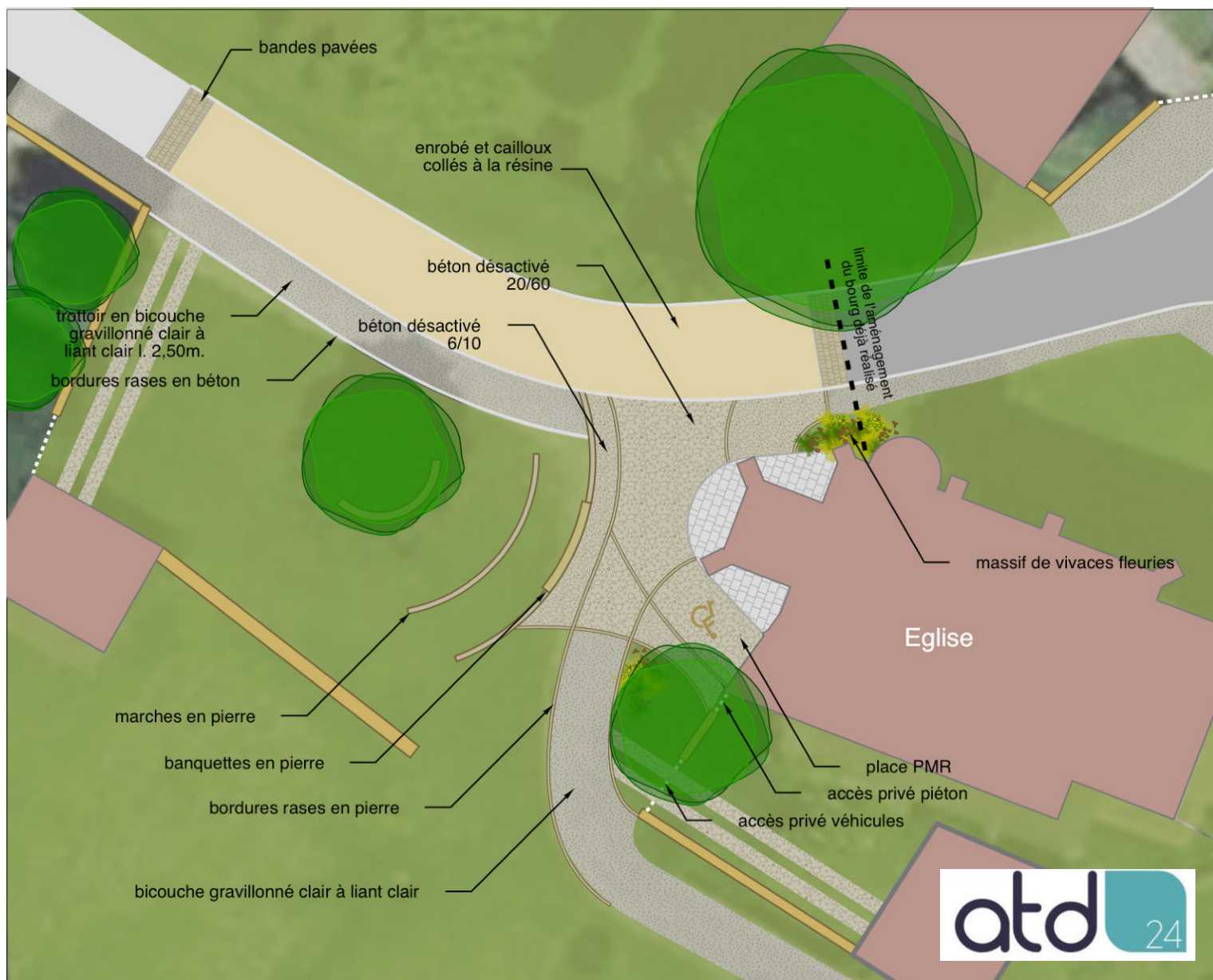
Les deux études de l'ATD seront disponibles sur le site internet de Fouleix, dans l'onglet «loisirs», afin que vous puissiez accéder à l'ensemble des informations.

> Proposition de la place du monument aux morts



VOTRE AVIS

> Proposition pour le parvis de l'église



Quelques images de référence



VOTRE AVIS

La parole est à vous...

Faites-nous part de vos envies, de vos inquiétudes, de vos idées pour enrichir le projet...

[illegible]

<http://www.fouleix.fr/>
email : mairie.fouleix@gmail.com

